



# RAPPORT ANNUEL

2021-2022

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE DE LA COLLINE**  
(Article 82, Loi sur l'instruction publique)

---



## Mot de la présidente

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement de l'école de la Colline (le « CÉ »), il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel du CÉ, qui résume nos activités de l'année scolaire 2021-2022.

Bien que cette dernière année fût encore un peu bousculée par la pandémie, le conseil a continué à travailler sur les dossiers décrits dans ce rapport afin de maintenir l'amélioration continue des services offerts à nos enfants, et ce, malgré les diverses contraintes qui ont été imposées en réponse à cette crise.

En plus d'accomplir ses différentes obligations comme l'approbation des frais chargés aux parents, l'adoption des règles de vie ou du budget, le CÉ a pu observer les efforts de l'équipe-école pour augmenter l'inclusion et le respect et pour rendre l'environnement encore plus accueillant et stimulant à l'école de la Colline.

Le CÉ a également donné son avis sur diverses consultations du Centre de services scolaires des Draveurs, entre autres sur la question du transport scolaire et de la possibilité de construction d'une école secondaire à Val-des-Monts.

Rappelons que la mission de la direction, des enseignants, du personnel de soutien, des professionnels, des bénévoles et des membres du conseil d'établissement est la même : travailler ensemble pour assurer une instruction de qualité dans un environnement social qui promeut des règles de vie exemplaires et de saines habitudes aux élèves.

Je vous invite donc à vous impliquer auprès de votre école, que ce soit en posant votre candidature pour siéger sur le conseil d'établissement ou en vous portant volontaire pour participer à la mise sur pied d'un organisme de participation des parents (OPP).

En espérant vous voir en grand nombre lors de l'Assemblée générale de l'école en septembre prochain.

Jessica Faubert-Jacques, présidente du conseil d'établissement



## Organisation scolaire

Pour l'année 2021-2022, l'école de la Colline compte 252 élèves répartis de la façon suivante :

- 3 classes de la maternelle
- 4 classes du 1<sup>er</sup> cycle
- 3 classes du 2<sup>e</sup> cycle
- 3 classes du 3<sup>e</sup> cycle

L'équipe-école est composée d'une direction, d'une secrétaire, de treize (13) titulaires, des spécialistes en éducation physique, musique et anglais, d'une orthopédagogue professionnelle, de 3 techniciennes en éducation spécialisée, d'une préposée et d'une enseignante orthopédagogue. S'ajoute le personnel du service de garde, qui compte une technicienne en service de garde et 6 éducatrices. Et finalement, le service des dîneurs est assuré par 4 surveillants.

## Composition du CÉ

Le CÉ a été formé lors de l'assemblée générale de l'école, le mercredi 8 septembre 2021. La composition est donc la suivante :

Membres parents	Membres du personnel de l'école
<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Jessica Faubert-Jacques, présidente et substitut au comité de parents ;</li><li>• Mme Emmanuelle Demers, vice-présidente ;</li><li>• Mme Mélissa Mineault, déléguée au comité de parents ;</li><li>• Mme Dominique Demers</li><li>• Mme Maude Fortin ;</li><li>• M. Diego Tremblay ;</li><li>• Mme Mélanie Morissette ;</li><li>• Mme Marianne O'Byrne</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mme Sharri-Lynn Lalonde, directrice (jusqu'au 23 décembre 2021) ;</li><li>• Mme Martine Delisle, directrice (à partir du 7 janvier 2022) ;</li><li>• Mme Nadia Couture, enseignante ;</li><li>• Mme Véronique Gaudet, enseignante ;</li><li>• Mme Christine Plouffe, technicienne en service de garde ;</li><li>• Mme Véronique Brière, personnel professionnel ;</li><li>• Mme Chantal Aubé ; enseignante</li><li>• Mme Sylvie Paquette ; éducatrice, service de garde</li></ul>

Les directrices, Madame Sharri-Lynn Lalonde et Madame Martine Delisle, ont présenté aux membres du CÉ les diverses propositions en regard des responsabilités que la loi sur l'instruction publique confère au CÉ.



## Dates des rencontres

Au cours de l'année 2021-2022, un total de six (6) séances ont été tenues avec quorum, soit deux (2) en présentiel et quatre (4) de façon virtuelle sur la plateforme ZOOM.

➤ 6 octobre 2021	Rencontre virtuelle (ZOOM)
➤ 1 <sup>er</sup> décembre 2021	Rencontre virtuelle (ZOOM)
➤ 16 février 2022	Rencontre virtuelle (ZOOM)
➤ 13 avril 2022	Rencontre virtuelle (ZOOM)
➤ 25 mai 2022	Rencontre en présentiel (école de la Colline)
➤ 15 juin 2022	Rencontre en présentiel (école de la Colline)

## Approbations, adoptions et consultations

Les résolutions portant sur les points suivants ont été **approuvées** lors des séances :

- Règles de vie et mesures de sécurité de l'école ;
- Règles de fonctionnement du service de garde ;
- Règles de régie interne du CÉ ;
- Diverses activités scolaires et parascolaires occasionnant une modification à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur de l'école ;
- Grille-matières 2021-2022 ;
- Les normes et modalités d'évaluation 2021-2022 ;
- Les activités du service de garde 2021-2022 ;
- Listes d'effets scolaires 2022-2023 ;
- Le service des dîneurs 2022-2023 ;
- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2021-2022 ;
- Le service de photographie pour l'année 2022-2023 ;
- L'entrée progressive de la maternelle 2022-2023 ;
- Les choix et utilisation des collectes de fonds ;
- Les dépenses de fonctionnement du CÉ ;

Les propositions suivantes ont été **adoptées** par le CÉ, et ce, dans le respect de la loi sur l'instruction publique :

- Prévisions budgétaires 2022-2023 ;
- Rapport annuel 2021-2022 qui sera présenté à l'assemblée générale des parents en septembre 2022.



Le CÉ a également répondu aux diverses consultations soumises par le Centre des services scolaires des Draveurs (CSSD). Plusieurs points d'informations générales ont été présentés par la directrice et par le parent représentant au comité de parents au CSSD.

## Mentions spéciales

Le CÉ a souligné la mention suivante :

- Mégane Diotte-Potvin, une élève de 6<sup>e</sup> année s'étant démarquée cette année, a été choisie pour recevoir le prix du mérite scolaire 2021-2022. Félicitations, Mégane, nous sommes tous très fiers de toi !

## Budget de fonctionnement du CÉ

Le budget de fonctionnement a été utilisé conformément aux règles de régie interne.

## Mot de la fin

L'équipe ainsi que les parents de l'école de la Colline sont mobilisés autour du projet commun qui est de favoriser la réussite de chacun des élèves et le respect des différences. Les moyens ont été mis en place et actualisés afin de répondre à la mission de l'école et aux principes de réussite énoncés dans notre projet éducatif.

Les membres du CÉ tiennent à remercier l'équipe-école pour son travail assidu tout au long de l'année. Malgré les contraintes, les changements, les imprévus, le personnel a maintenu le cap en plaçant toujours l'élève au centre de ses actions.

Favoriser la collaboration école-famille est une orientation de notre projet éducatif. Nous croyons fermement que le secret de la réussite et de la persévérance réside dans les petits gestes au quotidien qui traduisent les valeurs que l'on reconnaît à l'école. Un partenariat école-famille demeure la pierre angulaire de la réussite de nos élèves. Tous ensemble nous pouvons réaliser la mission de l'école québécoise soit **instruire, socialiser et qualifier**. Les membres du CÉ tiennent à remercier sincèrement les parents pour leur collaboration tout au long de l'année.



Merci également à tous les membres du conseil d'établissement pour leur implication et au plaisir de travailler ensemble l'année prochaine.

Enfin, chers élèves, nous ne pouvons que vous féliciter pour votre résilience, votre courage, votre persévérance et votre créativité. Vous êtes inspirants !

---

Martine Delisle

Directrice

---

Jessica Faubert-Jacques

Présidente du CÉ

**Approuvé lors de la séance du 15 juin 2022**